



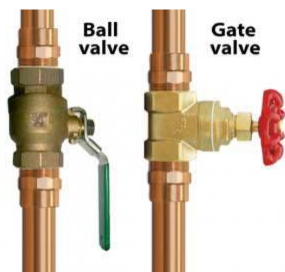
## **AVIS IMPORTANT**

Dans le cadre des travaux de réfection du réseau d'aqueduc qui auront lieu dans votre secteur, un réseau temporaire d'alimentation en eau potable a été installé par l'entrepreneur mandaté par la Ville de Saint-Sauveur, Service Eau Norme S.E.N. inc.

### **Me raccorder au réseau temporaire d'alimentation**

Comme vous étiez absent lors du raccordement de votre résidence au réseau d'alimentation temporaire, il est **très important** de suivre les indications suivantes :

1. Fermez la valve de votre entrée d'eau principale, habituellement localisée au sous-sol près du mur avant de la maison. Si vous avez un compteur d'eau, cette valve est située entre le compteur et le point d'entrée.
2. Ouvrez, à faible débit, le robinet situé au point le plus haut de la maison (ex. : dans la salle d'eau du 2<sup>e</sup> étage).
3. Ouvrez le robinet extérieur ainsi que la petite valve sur le Y, qui est du côté de la conduite d'alimentation temporaire, en l'alignant avec le boyau. L'eau du robinet ouvert à l'étape 2 devrait couler.
4. Laissez couler l'eau du robinet pendant au moins 10 minutes afin d'enlever l'air de votre tuyauterie.
5. Jetez un coup d'œil sur les installations intérieures et extérieures afin de vous assurer que tout fonctionne bien.





Votre résidence est maintenant raccordée au réseau temporaire d'alimentation **pour un usage domestique seulement.**

L'eau est d'aussi bonne qualité que celle du réseau municipal.

**Si vous éprouvez des difficultés à vous raccorder au réseau temporaire d'alimentation en eau potable, veuillez vous adresser à l'agent de liaison présent sur le chantier.**

Afin d'assurer un approvisionnement stable en eau potable aux résidences connectées sur le réseau temporaire, nous vous invitons à faire preuve de prudence lors de vos déplacements, à respecter les mesures de sécurité<sup>1</sup> et à nous signaler toute anomalie<sup>2</sup>.

**Pour signaler une anomalie ou en cas d'urgence, contactez le service d'urgence 24/7 de Service Eau Norme S.E.N. inc. en composant le 438 838-1642.**

Merci de votre collaboration.

**Ville de Saint-Sauveur**  
450 227-0000, poste 2100  
[citoyens@vss.ca](mailto:citoyens@vss.ca)

---

<sup>1</sup> Ne passez pas par-dessus les tuyaux du réseau temporaire avec la tondeuse.

<sup>2</sup> S.E.N. inc. n'est pas responsable de votre tuyauterie intérieure.